OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CASTRES - MAZAMET – 15 RUE AMIRAL GALIBER - 81104 CASTRES Cedex

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 11 décembre 2023 à 14h30

Délibérations de : 1 à 10

Présents :

14

Pouvoirs:

6

Votants :

20

Etaient présents :

Mesdames Baya ALGAY, Viviane DUPUY, Claudine HAUSER, Angélina BLANC, Nadezda BONNIEU, Catherine MOSKALYK, Tatiana COFFIE, Geneviève AMEN.

Messieurs Pascal BUGIS, Xavier BORIES, Rinaldo PUGLISI, Christophe SENTOLL, Monsieur Vincent COLOM, Monsieur Christian NOCAUDIE.

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Madame Catherine FARRENQ à Madame Geneviève AMEN, Madame Marie-Claude FAURE à Monsieur Xavier BORIES, Monsieur Serge SERIEYS à Monsieur Vincent COLOM, Madame Janine BARENS à Monsieur Pascal BUGIS, Madame Flavie ROUANET à Monsieur Christophe SENTOLL, Madame Jeanine CAYSSEL à Madame Angélina BLANC.

Était excusé :

Monsieur Bernard AUDOURENC.

Etaient absents:

Monsieur Daniel LACOMBE, Monsieur Stéphane AYMARD.

Participaient également à la séance :

Madame Florence SANS, Directeur général
Madame Louise DE SENA, Secrétariat de Direction
Monsieur Frédéric MARC, Réhabilitation
Madame Stéphanie BENOIT, Comptabilité
Madame Béatrice JEA, Ressources Humaines
Madame Sonia BAEZ, représentant le Comité d'Entreprise
Monsieur GEFFRAY (DDT), représentant Monsieur le Préfet

8. REHABILITATION DE 42 LOGEMENTS – LES FONTAINES – LANCEMENT DE L'OPERATION

Dans le cadre de sa stratégie patrimoniale, l'Office Public de l'Habitat de la CACM prévoit la réhabilitation de 42 logements collectifs répartis en 4 bâtiments collectifs et 10 maisons individuelles, il s'agit des adresses suivantes :

- 2, rue André Malraux : 9 logements collectifs ;
- 4, 6, 8, 10, 12 et 14 rue André Malraux : 6 maisons individuelles :
- 16, rue André Malraux : 7 logements collectifs ;
- 6, rue Paul Vaillant Couturier : 7 logements collectifs ;
- 10,12, 14 et 16 rue Paul Vaillant Couturier : 4 maisons individuelles ;
- 20, rue Paul Vaillant Couturier : 9 logements collectifs ;

Ces logements ont été construits entre 1982 et 1986, et n'ont jamais connu de programme de réhabilitation.

Le programme prévisionnel de cette opération cible essentiellement les travaux de réhabilitation thermique dans le but d'améliorer l'étiquette énergétique, et également les travaux qui permettent de bonifier le confort du locataire.

Les travaux d'isolation thermique seront corrélés à l'étude thermique THCEX réalisée pour cette opération, le « bouquet travaux » retenu permettra de faire évoluer l'étiquette énergétique.

Un premier montant prévisionnel de l'opération a été communiqué dans le Débat d'Orientation Budgétaire pour 1.700.000 euros.

Ce projet pourra être confié à une maîtrise d'œuvre externe pour la réalisation des plans et des dossiers de consultation des entreprises.

Il est proposé au Conseil d'administration de décider :

- Du lancement de l'opération ;
- Du lancement des consultations d'un bureau d'étude thermique, d'une maîtrise d'œuvre, d'un CSPS et d'un bureau de contrôle ;
- D'autoriser le Directeur général à accomplir toutes les formalités requises et à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier conformément à la délibération du conseil d'Administration du 18 décembre 2013.

Après avoir délibéré, le Conseil d'administration à l'unanimité des membres ou représentés décide :

- Du lancement de l'opération ;
- Du lancement des consultations d'un bureau d'étude thermique, d'un CSPS et d'un bureau de contrôle ;
- D'autoriser le Directeur général à accomplir toutes les formalités requises et à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier conformément à la délibération du conseil d'Administration du 18 décembre 2013.

Le Président soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération à compter de sa date de réception par le contrôle de légalité.

Pour extrait certifié conforme, Fait à CASTRES, le 11 décembre 2023. Le Président, Pascal BUGIS